DEPARTEMENT DE LA MANCHE

SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES

PLAN LOCAL D'URBANISME

6.2 - Plan des servitudes

Révision du PLU

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du

planis
210 rue Alexis de Tocqueville
Parc d'Activités du Golf
50000 SAINT-LÔ
Tél : 02 33 75 63 53
contact@planis.fr

Dossier d'approbation

1/7000

I4 - Servitude relative au transport d'énergie électrique

Lignes HTB Transport:
-Liaison 400kV N°1 Domloup-Launay
-Liaison 400kV N°2 Domloup-Launay
-Liaison 400kV N°1 et 2 Launay-Menuel
-Liaison 225kV N°1 Flers-Launay

PT2 - Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles

-Centre d'émission de Melle - La Source
-Centre d'émission du Gast - Le Hamel de Haut

Zone spéciale de dégagement (Faisceau hertzien) de Melle - La Source à Le Gast - Le Hamel de Haut

PT3 - Servitude attachée aux réseaux de télécommunications

Câble pleine terre RG5024

Le réseau HTA de distribution de la servitude I4 relative aux lignes électriques aériennes ou souterraines, fait l'objet d'un plan séparé

La servitude T7 établie à l'extérieur des zones de dégagement, s'applique à tout le territoire communal
et ne fait pas l'objet d'une délimitation spécifique, et ne nécessite donc pas un report sur le plan des servitudes

Liaison 225 kV N°1 Flers-Launay

Liaison 400kV N°2 Launay-Menuel

Liaison 400kV N°1 et 2 Launay-Menuel

Liaison 400kV N°2 Domloup-Launay

Liaison 400kV N°1 Domloup-Launay

Câble pleine terre RG 5024

Câble pleine terre RG 5024

200 m de largeur

N

0 178,6

mètres